



التجاري تأمين
Attijari Assurance

Tunis, le 8/03/2017

A l'attention de Monsieur le Directeur Général
du Conseil du marché financier

Objet : Communication d'information

Réf : Votre correspondance n° 17-0775 du 14 mars 2017

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de vous communiquer conformément aux dispositions des articles 3, 3 ter et 3 quinter de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, les documents suivants :

- Annexe 3 : Note d'information en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 mars 2017
- Annexe 5 bis : Déclaration des droits de vote
- Liste des actionnaires
- Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 mars 2017
- Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mars 2017
- Etats financiers après affectation du résultat 2016
- Etat mouvement des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2016
- Rapport annuel sur la gestion de la compagnie 2016
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2016

Nous restons à votre disposition, Monsieur le Directeur Général, pour toute information ou document complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général du Conseil du marché financier, nos salutations les plus distinguées.

Le Directeur Finances et Support

Mohamed CHOUIKH



التجاريي تأمين
Attijari Assurance

RAPPORT ANNUEL
SUR LA GESTION DE LA COMPAGNIE
2016

Contenu

1	Activité et résultats	3
1.1	Exposé sur l'activité et les résultats de la société	3
1.1.1	Faits marquants 2016	3
1.1.2	Activité de la compagnie en 2016	4
1.2	Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi	16
1.3	Changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers	16
1.4	Evolution prévisible et perspectives d'avenir	16
1.5	Recherche et développement	17
2	Participations	17
2.1	Activité des sociétés dont elle assure le contrôle	17
2.2	Prises de participations ou les aliénations	17
3	Actionnariat	17
3.1	Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote	17
3.2	Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale	18
3.3	Rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération	18
4	Organes d'administration et de direction	18
4.1	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration	18
4.2	Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction	18
4.3	Rôle de chaque organe d'administration et de direction	18
4.4	Comités spéciaux et rôle de chaque comité	19
5	Titres en bourse	19
6	Affectation des résultats	20
6.1	Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats	20
6.2	Tableau d'évolution des capitaux propres (en KDT)	20
7	Contrôles des comtes	20
8	Gestion des ressources humaines	20
9	Eléments sur le contrôle interne	23
9.1	Objectifs de la Compagnie en matière de contrôle interne	23
9.2	Environnement et dispositif de contrôle	23
9.3	Gestion des risques	24
9.3.1	Risques opérationnels	24
9.3.2	Risques financiers	24
9.3.3	Risques commerciaux	24

1 Activité et résultats

1.1 Exposé sur l'activité et les résultats de la société

1.1.1 Faits marquants 2016

- Le Secteur des assurances a connu en 2016 les faits marquants suivants :
 - Tenue à Tunis, le 25 et le 26 avril 2016, de la 3^{ème} Conférence du forum arabe des superviseurs d'assurance « AFRIC 2016 »
 - Signature par le CGA de mémorandums d'accord et de coopération bilatérale avec les autorités de supervision et de contrôle d'assurance dans les Emirats Arabes Unis, le Maroc ainsi que l'Autorité des marchés financiers à Oman.
 - Publication par le CGA en date du 13 juillet 2016 du règlement portant sur l'assurance vie et de capitalisation.
- Projet en cours lancés par le CGA :
 - Projet de loi complétant le code des assurances et prévoyant l'insertion d'un chapitre spécifique aux activités de l'assurance vie et de capitalisation.
 - Projet de règlement se rapportant aux mesures de due diligence pour la lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur des assurances.
 - Etude de projet de la mise en place d'une base de données relative à l'application de système Bonus-Malus en assurance automobile.
- Le marché financier a enregistré en 2016 les faits marquants suivants :
 - Maintien du contexte de relèvement des taux obligataires qui se sont nettement appréciés par rapport au TMM, à titre d'illustration le rendement des BTA 10 ans est passé de 6,668% en 2015 à 7,454% en 2016.
 - L'activité du Trésor a été marquée par la levée d'une enveloppe globale de 3 296 MTND dépassant ainsi le besoin annuel estimé à 3 000 MTND.
 - Le marché des créances privées a enregistré une baisse de 17% en termes d'émission, pour atteindre un montant de 569 MTND contre 685 MTND en 2015. Au total, 18 emprunts ont été émis en 2016 par des établissements de crédits. Un engouement accentué des souscripteurs pour les catégories à taux fixes, représentant 99% du montant levé.
 - Le taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie est resté inchangé à 4,25%, avec un TMM également peu volatile en oscillant entre 4,32% et 4,2%.
- Les faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie sont les suivants :

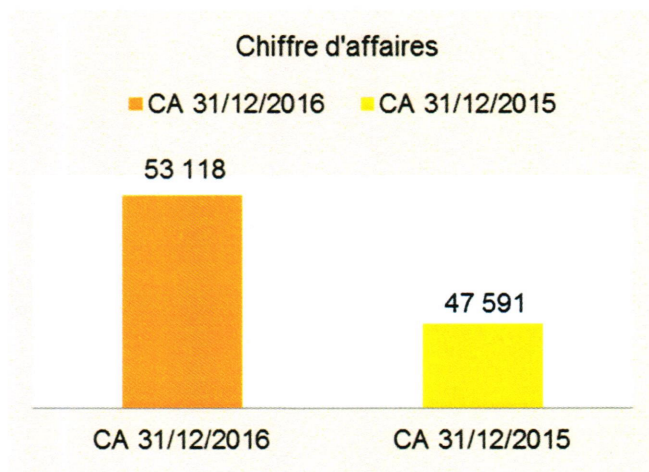
- Lancement des travaux de réaménagement des locaux devant abriter le siège de la compagnie. La fin des travaux est prévue pour la fin du mois de février 2017 ;
- Une croissance de 12% du chiffre d'affaires global ;
- Une sinistralité qui demeure relativement faible ;
- Les actions UADH s en 2015 à 6 996 KDT, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2016 une forte dépréciation de -31%, le cours unitaire passant de 7,1 DT à 4,93 DT, générant la dotation de 2 138 KDT dinars de provision pour dépréciation ;
- Un résultat avant impôt et éléments extraordinaires en progression de +93%, passant de 1 491 KDT en 2015 à 2 883 KDT en 2016.
- Un résultat net bénéficiaire moins conséquent de 1 524 KDT, en progression de 9% par rapport à l'exercice précédent, essentiellement sous le poids de la charge d'impôt, qui est passée de 95 KDT à 1 359 KDT.

1.1.2 Activité de la compagnie en 2016

■ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, tous produits confondus, a enregistré une évolution (+12%), passant de 47 591 KDT en 2015 à 53 118 KDT en 2016.

Le taux de réalisation globale des objectifs fixés est de 98% en 2016 contre 102,7% pour 2015.



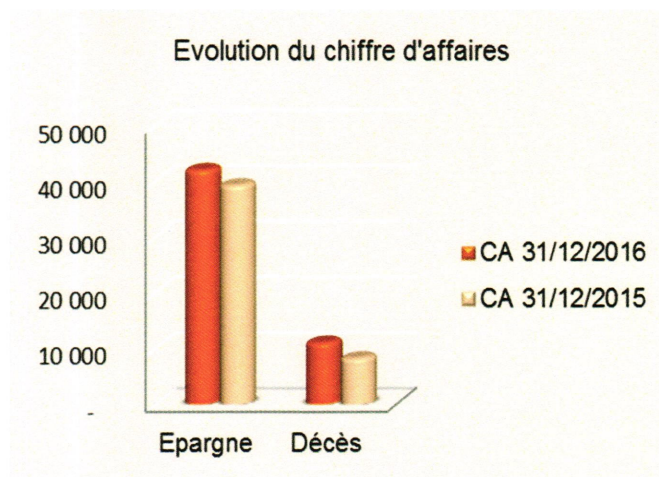
Cette évolution positive du chiffre d'affaires a concerné l'ensemble des produits commercialisés par la Compagnie, aussi bien la prévoyance que l'épargne.

Chiffre d'affaires par type de produit

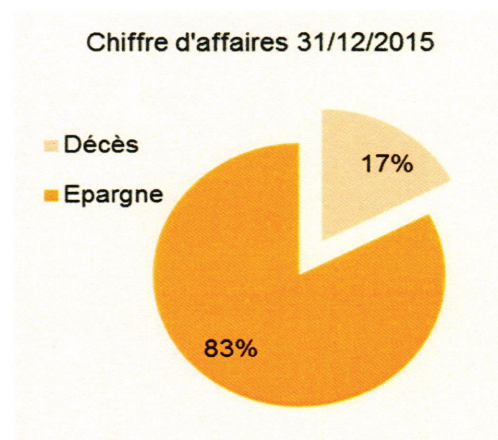
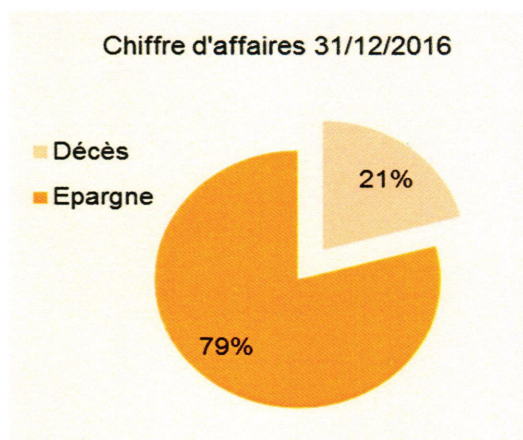
Libellé	Chiffre d'affaires 31/12/2016	Chiffre d'affaires 31/12/2015	Var en MT	Var en %
Epargne	42 065	39 333	2 732	7%
Prévoyance (décès)	11 053	8 258	2 795	34%
Total	53 118	47 591	5 527	12%

Les primes Epargne ont enregistré une hausse de +7%, passant de 39 333 KDT en 2015 à 42 065 KDT en 2016.

Les primes Décès ont connu en revanche un accroissement supérieur à 34%, passant de 8 258 KDT en 2015 à 11 053 KDT en 2016.

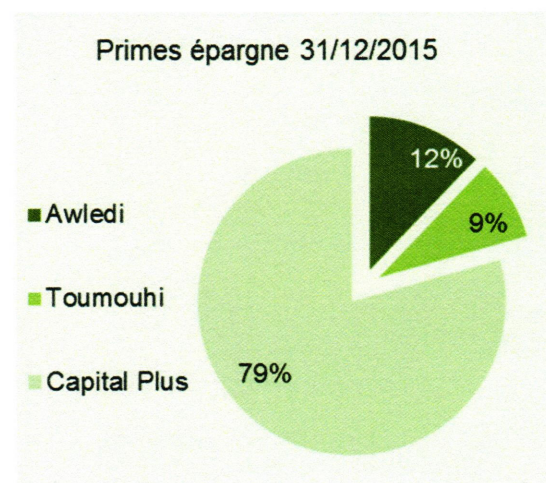
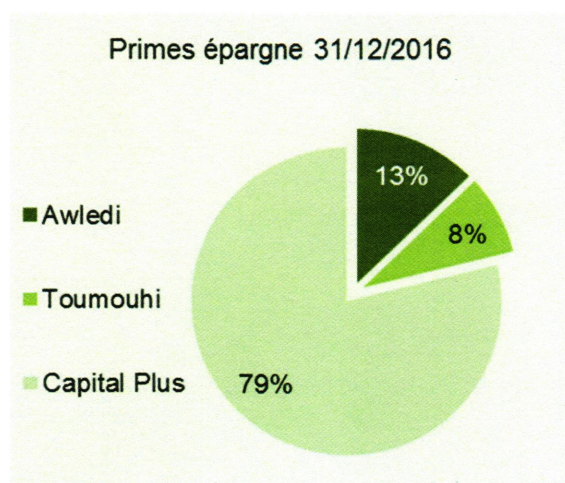


La structure du chiffre d'affaires a enregistré en 2016 un changement favorable de pondération. En effet, les primes décès représentent désormais 21% du chiffre d'affaires global de la Compagnie, contre 17% en 2015. Les primes Epargne, de leur côté, sont passées de 83% en 2015 à 79% en 2016.

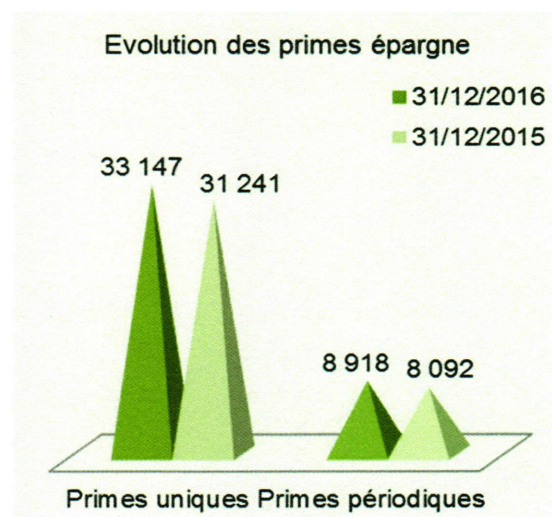
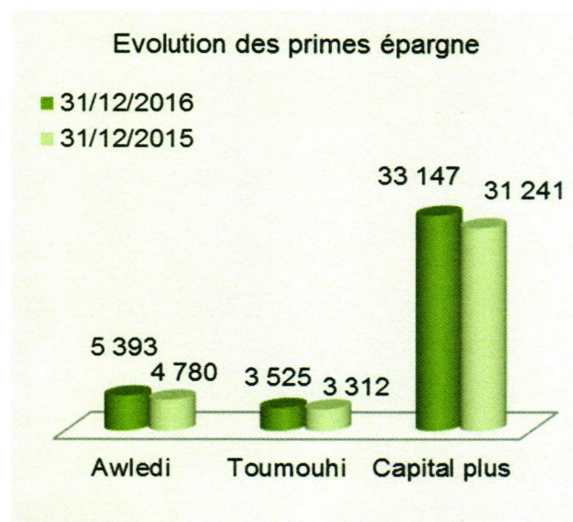


Primes Epargne

L'analyse de la répartition des primes Epargne par produit indique une prépondérance du produit Capital Plus, qui continu à accaparer la grande part du chiffre d'affaires Epargne avec 79%.



La progression des primes Epargne a principalement porté sur le produit Capital Plus (à prime unique), dont le total des primes est passé de 31 241 KDT en 2015 à 33 147 KDT en 2016, soit une hausse de +6%. Pour rappel, les produits Awledi et Toumouhi sont des produits à versements périodiques.



Répartition des primes Epargne par produit

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Var en MT	Var en %
Awledi	5 393	4 780	612	13%
Toumouhi	3 525	3 312	214	6%
Capital plus	33 147	31 241	1 906	6%
Total	42 065	39 333	2 732	7%

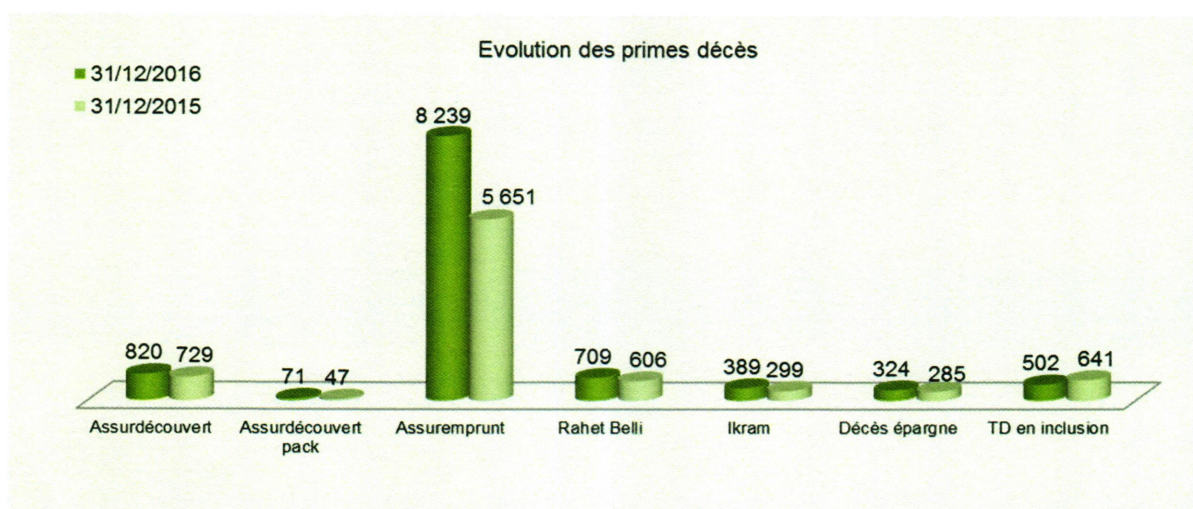
Répartition du CA Epargne par nature de prime

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Var en MT	Var en %
Primes périodiques	8 918	8 092	826	10%
Primes uniques	33 147	31 241	1 906	6%
Total	42 065	39 333	2 732	7%

Bien que les réalisations à versements périodiques (produits *Awledi* et *Toumouhi*) aient enregistré une légère hausse respectivement de +13% et +6%, elles demeurent en deçà des attentes. Le taux de réalisation du budget est de 72% pour *Awledi*, 58% pour *Toumouhi* et 107% pour *Capital plus*. Le taux de réalisation globale du budget Epargne s'établit à 94%.

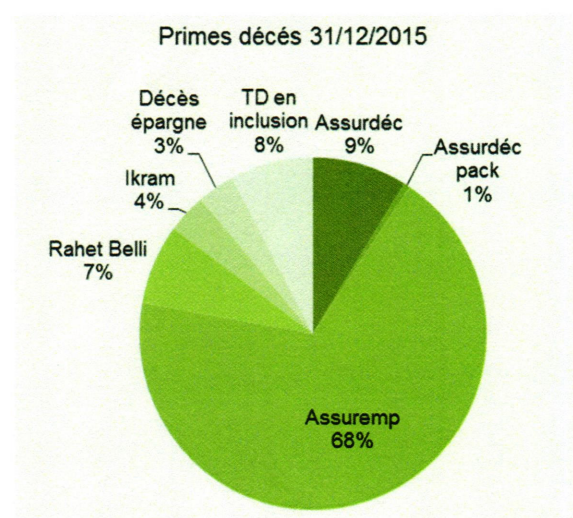
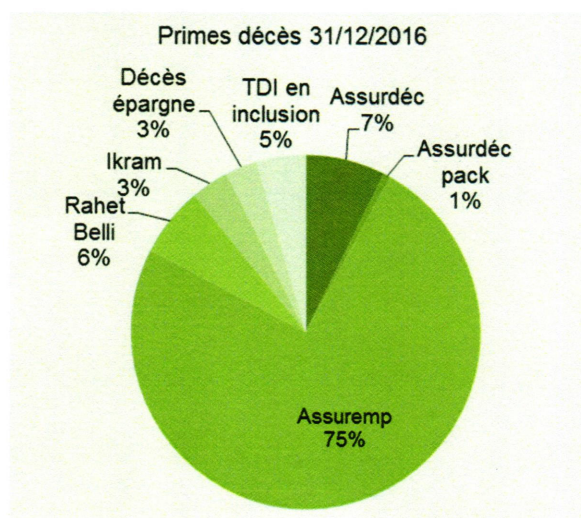
Primes Décès

Les produits Décès ont augmenté de 2 795 KDT, soit une progression 34%, passant de 8 258 KDT en 2015 à 11 053 KDT en 2016. Cette augmentation a principalement concerné le produit *Assuremprunt*, qui a enregistré une nette amélioration, passant de 5 651 KDT en 2015 à 8 239 KDT en 2016.



Les primes *Assuremprunt* représentent la majeure part du chiffre d'affaire Décès, avec 75% en 2016 contre 68% en 2015.

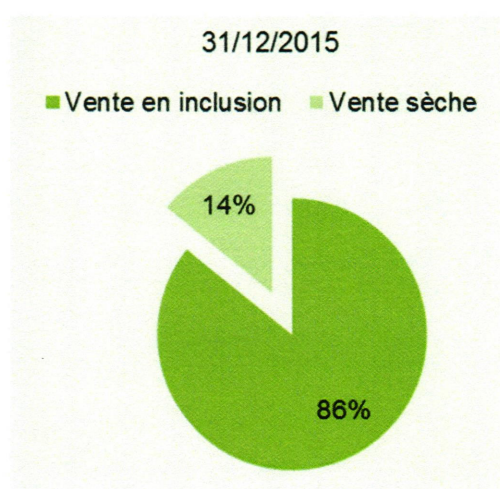
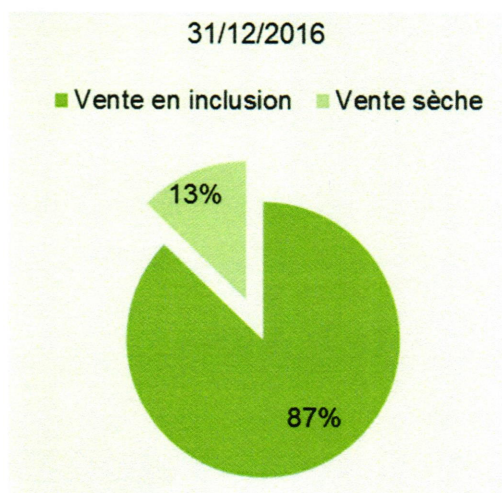
La Baisse des primes « TDI » de 641 KDT en 2015 contre 502 KDT en 2016 correspond à la baisse du nombre de comptes courants bancaires éligibles à la temporaire décès, base de calcul du chiffre d'affaires.



Répartition des primes décès par produit

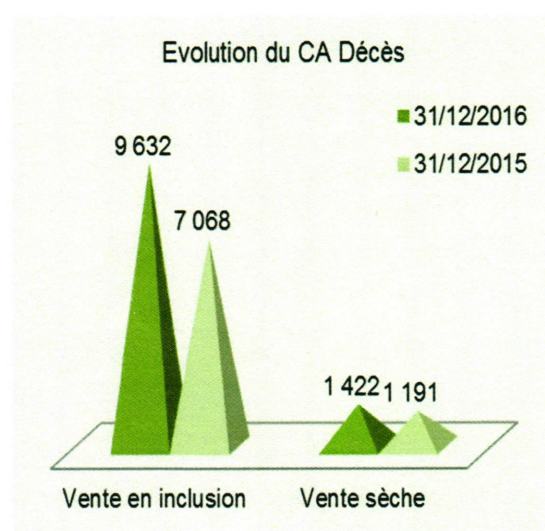
Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Var en MT	Var en %
Assurdécouvert	820	729	91	12%
Assurdécouvert pack	71	47	24	51%
Assuremprunt	8 239	5 651	2 588	46%
Rahet Belli	709	606	103	17%
Ikram	389	299	89	30%
Décès épargne	324	285	39	14%
TD en inclusion	502	641	-139	-22%
Total	11 053	8 258	2 795	34%

Les primes Décès en vente sèche (Décès épargne, Ikram, Rahet Bali), représentent, en 2015, 14% du total des primes Décès, contre 13% pour 2016.



La hausse importante des primes décès en ventes en inclusion émane principalement des primes « Assuremprunt », composante principale du chiffre d'affaire décès.

Le taux de réalisation du budget est de 93% pour les ventes sèches, contre 114% pour les ventes en inclusion.



Répartition du CA décès par nature de prime

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Var en MT	Var en %
Vente en inclusion	9 632	7 068	2 564	36%
Vente sèche	1 422	1 191	231	19%
Total	11 053	8 258	2 795	34%

■ Charges de sinistres

La charge de sinistres, correspondant au montant des sinistres réglés ajustés du montant de la variation des provisions pour sinistres à payer, a enregistré en 2016 une hausse de +8%, passant de 7 545 KDT en 2015 à 8 151 KDT en 2016.

Charge de sinistre

Désignations	2016	2015	Variation en MD	Variation en %
Sinistres réglés	413	182	231	127%
Variations des provisions pour sinistres à payer	1 792	2 339	547	-23%
Total charge de sinistres Décès	2 205	2 521	-316	-13%

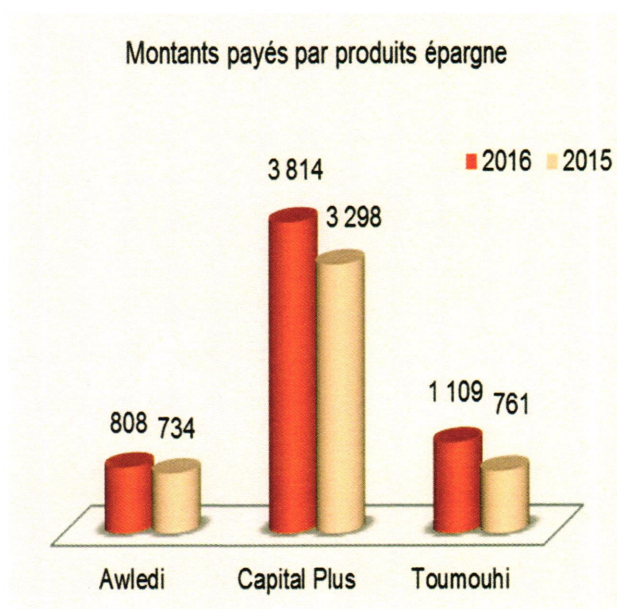
Prestations réglées	5 455	3 969	1 486	37%
Variation des provisions pour prestations à payer	277	823	-545	-66%
Total charge de prestations Epargne	5 732	4 792	940	20%
Charges de gestion des sinistres	80	53	27	51%
Variation provision pour charges de sinistres	134	179	-45	-25%
Total charge de sinistres	8 151	7 545	606	8%
Prélèvements pénalités et frais de gestion / prestations	0	260	-260	-100%
Total charge de sinistres net	8 151	7 285	1 467	20%

Charge de prestations Epargne

La charge de prestations Epargne a enregistré en 2016 une variation importante de +20%, passant de 4 792 KDT en 2015 à 5 732 KDT en 2016.

Cette variation résulte principalement de l'accroissement des prestations payées au titre des rachats de contrats Capital plus de (+15,7%) et de contrats Toumouhi (+46%).

Rapporté au total des primes acquises, les charges de prestations Epargne représentent 14% en 2016, contre 12% en 2015 (15% pour Awledi, 12% pour capital plus, et de 23% en 2015 à 31% en 2016 pour Toumouhi).



Charge des prestations Epargne ramenée aux primes acquises

Désignation	2016	2015
Charges des prestations Epargne	5 732	4 792
Primes acquises	42 065	39 333
Rapport Prestations aux primes acquises en %	14%	12%

Charge de sinistres Décès

La charge de sinistres Décès a enregistré en 2016 une baisse de 13% (-316 KDT) passant de 2 521 KDT en 2015 à 2 205 KDT en 2016.

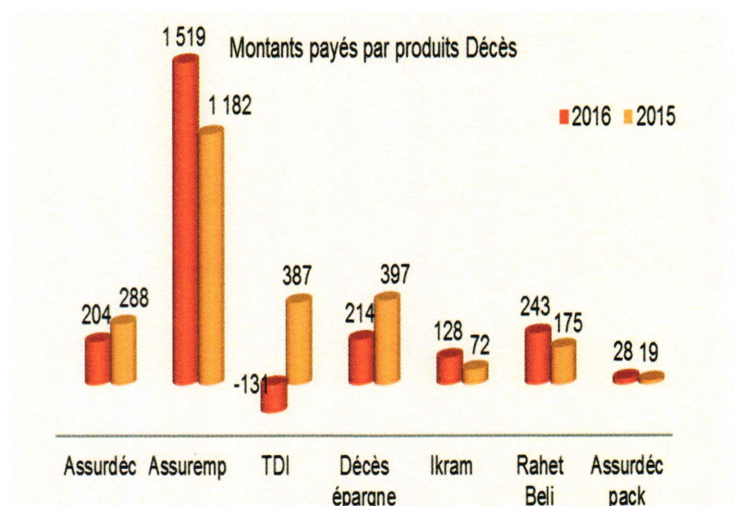
Cette variation correspond principalement à l'effet compensé de:

- La hausse de la charge de sinistre relative au produit « Assuremprunt » de 337 KDT (+29%) qui résulte de la hausse de la variation des provisions pour sinistres à payer (PSAP) de 490 KDT et des sinistres réglés de 137 KDT, et de la baisse de la variation des provision pour tardifs de 290 KDT.
- La baisse de la charge de sinistres relative au produit TDI de 518 KDT (-134%) qui correspond à la baisse de la variation des provisions pour sinistre à payer

(tardifs) due à la baisse des capitaux assurés (suite à la révision à la baisse du montant du capital garanti et du nombre de contrats assurés).

- La baisse de la charge de sinistres relative au produit « Décès épargne » de 183 KDT (-46%) qui correspond à la baisse de la variation des provisions pour sinistre à payer (tardifs).

La hausse des sinistres décès payés concernent principalement le produit *Assuremprunt*.



Rapportées aux primes acquises, les charges des sinistres ventilées par exercice de survenance, dégage un ratio S/P de 15,66% au titre de l'exercice 2016, 19,21% au titre de l'exercice 2015, 18,96% au titre de l'exercice 2014 et 44,71% au titre de l'exercice 2013.

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2013	2014	2015	2016
Inventaire 2016				
Règlements cumulés	51	262	344	145
Provisions pour sinistres	42	302	811	1 354
Total charges des sinistres	93	564	1 155	1 499
Primes acquises	208	2 974	6 013	9 575
% sinistres / primes acquises	44,71%	18,96%	19,21%	15,66%

■ Provisions techniques

Les provisions techniques totalisent 141 465 KDT en 2016 contre 96 879 KDT en 2015 et se décomposent comme suit :

Désignation	2016	2015	Var en MT	Var en %
Provisions mathématiques Epargne	127 096	87 663	39 433	45%
Provisions mathématiques Décès	5 173	2 823	2 349	83%
Provisions pour rentes	203	98	106	108%
Provisions pour sinistres à payer Epargne	1 865	1 587	278	17%
Provisions pour sinistres à payer Décès	5 170	3 377	1 792	53%
Provision pour frais de gestion des sinistres	382	248	134	54%
Provision pour participation aux bénéfices	1 426	890	536	60%
Provisions d'égalisation	151	192	- 41	-21%
Total des provisions techniques	141 465	96 879	44 585	46%

L'évolution des provisions mathématiques Décès correspond à la hausse de la provision au titre des primes à émettre relatives au produit « Assuremprunt » périodiques de 1 330 KDT.

L'évolution des provisions pour rentes correspond à la hausse de la provision mathématique au titre des primes uniques « Assuremprunt » de 788 KDT.

La provision pour participation aux bénéfices a été déterminée en fonction d'un taux de revalorisation brut de 5%.

■ Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation, totalisant 5 169 KDT en 2016 contre 4 573 KDT en 2015, représentent 9,73% des primes acquises en 2016 contre 9,61% en 2015.

Désignation	2016	2015	Var en MT	Var en %
Commission d'acquisition	1 649	1 342	307	23%
Frais d'acquisition vie, autres charges	1 072	1 184	- 112	-9%
S/T frais d'acquisition	2 721	2 526	195	8%
Commission de gestion d'encours	448	348	100	29%
Frais d'administration vie, frais de gestion	104	294	- 190	-65%
Autres Charges techniques vie	1 896	1 404	492	35%
S/T charges de gestion	2 448	2 047	401	20%
Total frais de gestion	5 169	4 573	596	13%
Primes acquises	53 118	47 591	5 527	12%
Frais de gestion en % aux primes acquises	9,73%	9,61%		

■ Frais généraux

Les frais généraux correspondant aux frais d'exploitation (hors commissions d'acquisition et de gestion d'encours) augmentés des charges de gestion des sinistres et des charges de gestion du portefeuille, totalisent 3 239 KDT en 2016 contre 2 957 KDT en 2015, soit en hausse de +10%.

L'analyse de ces frais généraux par nature de charge se présente comme suit :

Libellé	2016	2015	Var en Mt	Var en %
Charges du personnel	1 982	1 741	241	14%
Marketing	431	407	24	6%
Formation et team building	13	97	-84	-87%
Location locaux, utilities et télécommunications	91	66	25	38%
Déplacements, missions et réceptions	132	111	21	19%
Leasing / location véhicules de fonction et de services	40	42	-2	-5%
Impôts et taxes	252	214	38	18%
Charges diverses	298	279	19	7%
Total frais généraux	3 239	2 957	282	10%

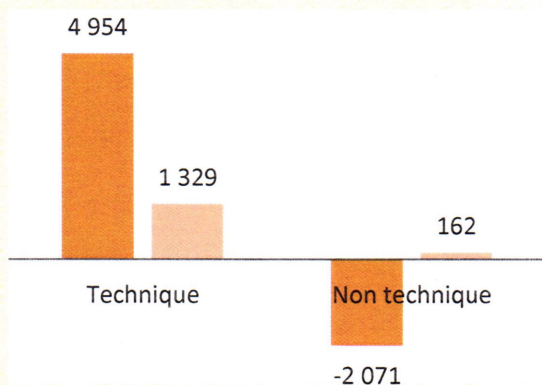
■ Résultats

Résultat

- Une amélioration significative du résultat technique passant de 1 329 KDT en 2015 à 4 954 KDT en 2016, soit +273%.
- Un résultat non technique 2016 déficitaire de 2 071 KDT (contre un bénéfice de 162 KDT en 2015) résultant de la constatation d'une provision pour dépréciation des titres UADH.
- Un résultat avant impôt et éléments extraordinaires en progression de +93%, passant de 1 491 KDT en 2015 à 2 883 KDT en 2016.
- Un résultat net bénéficiaire moins conséquent de 1 524 KDT, en progression de 9% par rapport à l'exercice précédent, essentiellement sous le poids de la charge d'impôt, qui est passée de 95 KDT à 1 359 KDT.

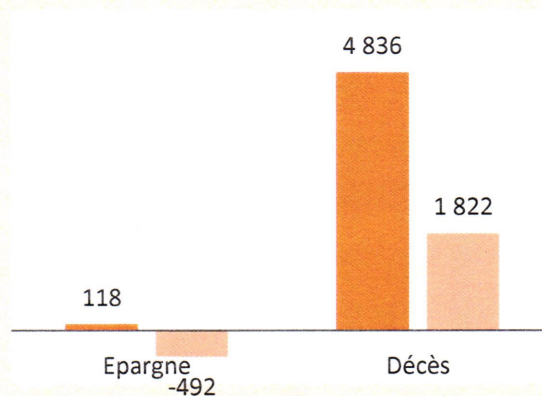
Résultat net

■ 2016 ■ 2015



Résultat technique

■ 2016 ■ 2015



Résultat technique Epargne

Un résultat technique Epargne 2016 à l'équilibre, bénéficiaire de 118 KDT, contre un déficit de -492 KDT en 2015, et s'analyse comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en MT	Variation en %
Primes	42 065	39 333	2 732	7%
Charges de prestations	5 131	3 690	1 441	39%
Charges des provisions d'assurance vie	39 724	37 039	2 685	7%
Solde de souscription	-2 790	-1 396	-1 394	100%
Frais d'acquisition	775	658	117	18%
Autres charges de gestion nettes	2 496	2 442	54	2%
Charges d'acquisition et de gestion nettes	3 272	3 100	171	6%
Produits nets de placements	6 716	4 894	1 821	37%
Participation aux résultats et intérêts techniques	536	890	-354	-40%
Solde financier	6 180	4 004	2 175	54%
Primes cédées et/ou rétrocédées				
Part des réassureurs dans les charges de prestations				
Part des réassureurs dans les charges de provisions				
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs				
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-	-	-	-
Résultat technique	118	-492	610	-124%

Cette progression résulte de la hausse des produits financiers.

Résultat technique Décès

Une nette amélioration du résultat technique décès bénéficiaire, de +165%, résultant principalement de l'accroissement des primes acquises.

Désignation	2016	2015	Variation en MT	Variation en %
Primes	11 053	8 258	2 795	34%
Charges de prestations	413	182	231	127%
Charges des provisions d'assurance vie	4 326	5 015	-689	-14%
Solde de souscription	6 315	3 061	3 254	106%
Frais d'acquisition	1 322	1 032	290	28%
Autres charges de gestion nettes	656	513	143	28%
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 978	1 545	433	28%
Produits nets de placements	572	461	111	24%
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	572	461	111	24%
Primes cédées et/ou rétrocédées	243	166	77	47%
Part des réassureurs dans les charges de prestations		7	- 7	-100%
Part des réassureurs dans les charges de provisions	153	3	150	5001%
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	17		17	100%
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	73	156	- 83	-53%
Résultat technique	4 836	1 821	3 014	165%

Solde de Réassurance

Un solde de réassurance en faveur des réassureurs pour 73 KDT en 2016 contre 156 KDT en 2015. Il s'analyse comme suit:

Libellé	2016	2015	Variation en MT	Variation en %
Primes cédées (Traités en excess)	158	157	1	1%
Sinistres cédés	2	10	-8	-80%
Résultat de réassurance (Traités en excess)	156	147	9	6%
Primes cédées (Traité en facultatif)	85	8	77	910%
PM à la charge des réassureurs	151	0	151	100%
Commission reçues des réassureurs	17	0	17	100%
Résultat de réassurance (Traité en facultatif)	-83	8	-91	-1 086%
Résultat de réassurance	73	156	-82	-53%

Le traité en facultatif a porté sur un contrat « Assuremprunt » en prime unique (Capital souscrit de 1 440 KDT). La Provision mathématique correspondante a été mise à la charge des réassureurs sur la base de lettres de garantie signées par des personnes habilitées, ainsi que le dépôt de garantie en espèces par un des réassureurs concernés.

Résultat financier

Portefeuille placements

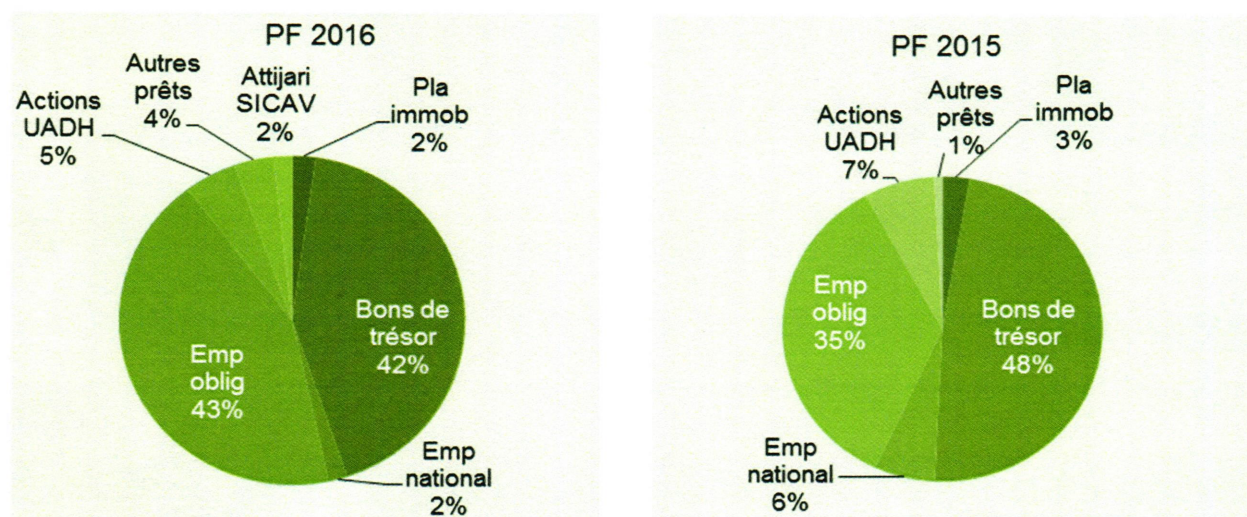
Le portefeuille placements de la Compagnie s'analyse comme suit :

Composition du portefeuille placement

Désignation	2016	2015	Variation en MT	Variation en %
Placements immobiliers	3 161	2 741	420	15%
Bons de trésor	60 920	47 123	13 797	29%
Emprunt national	2 500	6 000	-3 500	-58%
Actions Attijari SICAV	2 465	-	2 465	100%
Emprunt obligataire Attijari leasing	10 500	9 100	1 400	15%
Emprunt obligataire BIAT	17 500	6 000	11 500	192%
Emprunt obligataire ATL	3 500	1 000	2 500	250%
Emprunt obligataire AMEN BANK	5 400	2 400	3 000	125%
Emprunt obligataire CIL	5 200	6 500	-1 300	-20%
Emprunt obligataire BH	2 500	500	2 000	400%
Emprunt obligataire UIB	2 000	2 000	0	0%
Emprunt obligataire Tunisie Leasing	4 220	1 220	3 000	246%
Emprunt obligataire Hannibal Lease	1 500	1 500	0	0%
Emprunt obligataire Attijari Bank	5 650	2 250	3 400	151%
Emprunt obligataire UBCI	2 000	2 000	0	0%
Emprunt obligataire BTE	1 500	-	1 500	100%
Actions cotés UADH	6 996	6 996	0	0%

Avances sur contrats de capitalisation	5 286	812	4 474	551%
Dépôts et cautionnements	5	5	0	0%
Total	142 804	98 147	44 657	45%

Les bons de trésor représentent 42% du portefeuille 2016 contre 48% en 2015.



Les produits des placements (hors provision pour dépréciation des actions UADH) totalisent au 31/12/2016, 7 404 KDT contre 5 574 KDT pour l'exercice précédent.

Le taux de rendement de ces placements rapporté à un encours moyen journalier est en baisse, passant de 7,32% en 2015 à 6,64% en 2016.

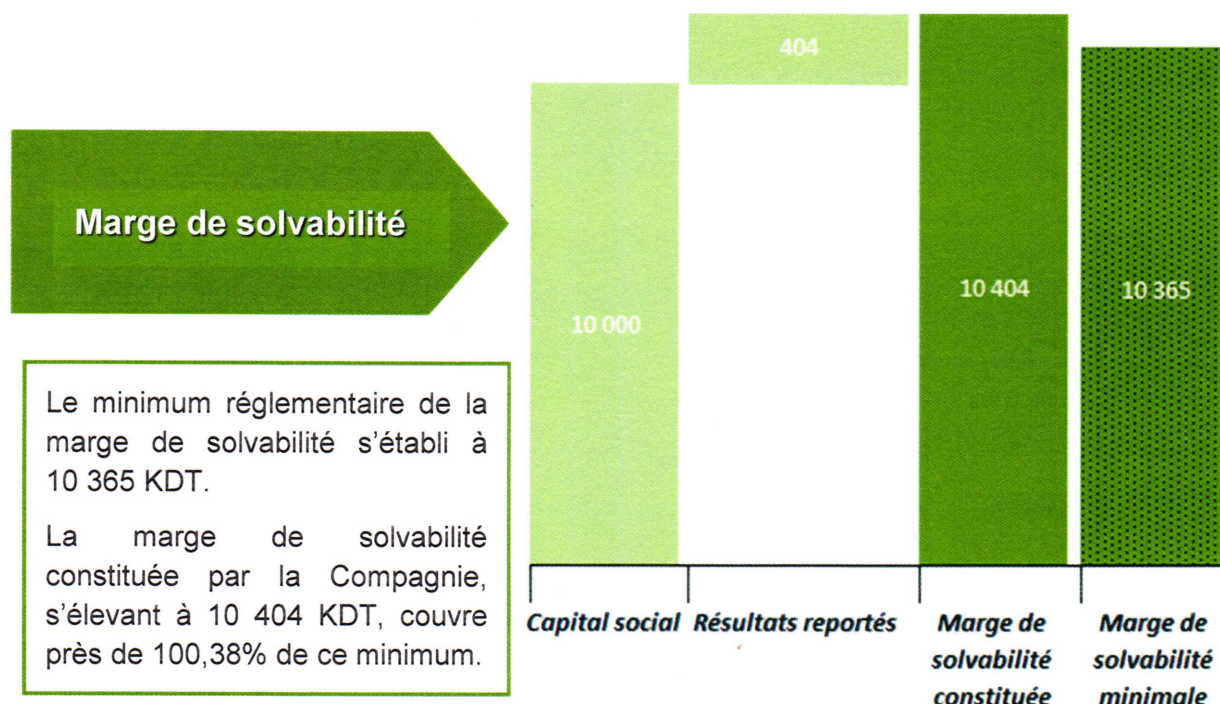
Libellé	2016	2015
Revenus	7 404	5 574
Encours Moyen	111 514	76 147
Taux de rendement moyen	6,64%	7,32%

Cette Variation négative découle de la baisse du rendement des actions UADH dont le taux de rendement en 2016 est quasi nul contre un taux de 16% en 2015. En effet, le taux de rendement du portefeuille hors les actions UADH est en légère progression:

Libellé	2016	2015
Revenus	7 341	4 919
Encours Moyen	104 518	72 080
Taux de rendement moyen	7,02%	6,82%

Le taux de rendement moyen des BTA est passé de 6,2% à 6,35%, celui des Obligations de 7,62% à 7,75%, et enfin celui des Avances sur les contrats d'Epargne de 5,2% à 6,54%.

■ Marge de solvabilité



1.2 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

La Compagnie n'a pas enregistré d'événements importants entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce présent rapport a été établi.

1.3 Changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

La Compagnie n'a pas procédé à des changements de ses méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers.

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Compagnie devrait poursuivre une progression annuelle de son chiffre d'affaires comprise entre 10% et 15%, à isopérimètre de produits commercialisés. Elle devrait atteindre un rendement des fonds propres compris entre 20% et 25% à horizon 3 ans.

Une demande d'extension d'agrément devrait être bientôt déposée auprès du CGA, et ce afin d'obtenir l'autorisation de commercialiser des produits d'assurances de personnes, en particulier des produits de forfaits hospitalisation.

1.5 Recherche et développement

L'essentiel de l'effort en recherche et développement déployé par la Compagnie porte sur les réflexions menées avec ses actionnaires et son réseau bancaire de distribution.

Ces réflexions ont essentiellement trait à l'amélioration des *process*, aux rectifications devant être apportées aux développements informatiques, mais aussi au déploiement d'une nouvelle architecture informatique et au lancement de nouveaux produits, de plus en plus novateurs.

2 Participations

2.1 Activité des sociétés dont elle assure le contrôle

La Compagnie n'assure actuellement le contrôle d'aucune société.

2.2 Prises de participations ou les aliénations

La Compagnie n'a pas procédé à des prises de participations ou d'aliénations.

3 Actionnariat

3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

Le capital social s'élève à 10 000 000 dinars, totalement souscrit et libéré. Il est réparti entre les actionnaires comme suit :

Noms / prénoms	Nombre d'actions	Montant	Droit de vote
Banque Attijari de Tunisie	549.998	5.499.980	549.998
Wafa Assurance	449.997	4.499.970	449.997
M. Mohamed EL KETTANI	01	10	01
M. Moncef CHAFFAR	01	10	01
M. Boubker JAI	01	10	01
M. M'zoughi M'ZABI	01	10	01
M. Michel VILLATTE	01	10	01
Total	1.000.000 actions	10.000.000 dinars	1.000.000 droits

Les actionnaires disposent proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, des droits de vote à raison d'un droit pour une action, soit :

Noms / prénoms	Droit de vote
Banque Attijari de Tunisie	549.998
Wafa Assurance	449.997
M. Mohamed EL KETTANI	01
M. Moncef CHAFFAR	01

M. Boubker JAI	01
M. M'zoughi M'ZABI	01
M. Michel VILLATTE	01
Total	1.000.000 droits

3.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article 25 alinéa 3 des statuts de la Compagnie, les titulaires d'Actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire muni d'un mandat spécial à cet effet.

3.3 Rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération

Les opérations de rachats d'actions sont régies par les dispositions statutaires et celles du Code des Sociétés Commerciales.

4 Organes d'administration et de direction

4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée de trois années, indéfiniment renouvelable. Les règles qui en sont applicables sont ceux prévues par les dispositions de l'article 16 des Statuts de la Compagnie.

4.2 Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction

La Compagnie est administrée par un Conseil d'Administration qui exerce dans les limites de l'objet Social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales des Actionnaires.

4.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

- Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Compagnie, il a notamment les pouvoirs suivants :
 - Définition des orientations générales de la société ;
 - Nomination des Président et Directeur Général, détermination de leurs pouvoirs et fixation des conditions de leurs rémunérations ;
 - Décision de créer des filiales et de prises de participation dans toutes entreprises ;
 - Acquisition et administration de biens meubles et immeubles de la société, consentement à la prise de baux ou locations d'une durée inférieure à 99 années, approbation de tous travaux d'entretiens, contraction et résilier de toutes formes d'assurances, avenants et abonnements ;

- Vente, transfert, souscription ou acquisition de toutes valeurs mobilières ;
 - Contraction d'emprunts ;
 - Octroi de garanties mobilières ou immobilières ;
 - Etablissement, sous sa responsabilité, des états financiers de la Compagnie ;
 - Approbation des conventions conclues entre la Compagnie d'une part et ses dirigeants ou les tiers, d'autre part.
- Le Conseil est présidé par un Président qui a le rôle de :
 - Représenter le conseil d'administration, organiser et diriger les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale ;
 - Veiller au bon fonctionnement des organes de la société et s'assurer que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.
 - La Direction Générale de la Compagnie est assurée par un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration, qui lui délègue à cet effet tous les pouvoirs nécessaires.

4.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Le conseil d'Administration, lors de sa réunion du 26 mars 2013, a décidé la création des deux comités suivants :

- Un Comité Opérationnel chargé de traiter, en premier lieu l'ensemble des aspects opérationnels de la bancassurance, tels que :
 - Les objectifs commerciaux ;
 - Les plans marketing et média ;
 - Le système d'information ;
 - La formation et animation du réseau.
- Un comité Stratégique Bancassurance chargé de la validation des choix arrêtés par le Comité Opérationnel et le suivi des réalisations commerciales de la Compagnie.
- Un comité d'audit chargé d'assurer :
 - Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
 - Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
 - Le suivi du contrôle légal des comptes annuels.

5 Titres en bourse

La compagnie n'est pas cotée en Bourse.

6 Affectation des résultats

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration peut décider la distribution ou de reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices distribuables.

6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres (en KDT)

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvest. Exonéré indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue disponible	Résultats reportés	Résultats de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2015	10 000							-1 120			8 880
Après affectation											
Résultat de l'exercice 2016									1 524		1 524
Solde au 31/12/2016	10 000							-1 120	1 524		10 404
Avant affectation											

7 Contrôles des comtes

L'assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015 a procédé au renouvellement du mandat de la Société AMC Ernst & Young en qualité de commissaire aux comptes de la Compagnie pour deuxième période de trois ans, s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes du troisième exercice social, soit l'exercice 2017.

8 Gestion des ressources humaines

- La compagnie a procédé en 2016 au recrutement de 5 nouveaux employés, une directrice organisation, une responsable technique, une conseillère bancassurance, une gestionnaire Back-Office et une middle -Office.
- L'effectif global de la Compagnie en 2016, s'élevant à 23 employés peut être présenté comme suit :

Directeur Général
M. Ali CHRAIBI

Auditeur interne
M. Mounir BEN FREDJ

Responsable conformité
M. Mounir BEN FREDJ

**Responsable de lutte anti
blanchiment d'argent**
M. Mounir BEN FREDJ

Actuariat
Mlle. Farah EL ABED

Assistante
Mme Malèk Zeineb BOUZGARROU

Technicienne informatique
Mlle Raja HOMRI

Huissier-coursier
M. Lassaad CHERIF

Directrice commerciale
Mme Lobna SAYAH

Responsable Back-Office
Mme Rania CHOUCHE

Directeur Support
M. Mohamed CHOUIKH

Directeur Organisation
Mme Sana Trabelsi

Animation commerciale
Mme Cheima MEJRI
Mlle Maha BAHRI
M. Firas SMAOUI
Mlle Mariem SKIKEN
Mlle Nissrine BOUAOUAJA

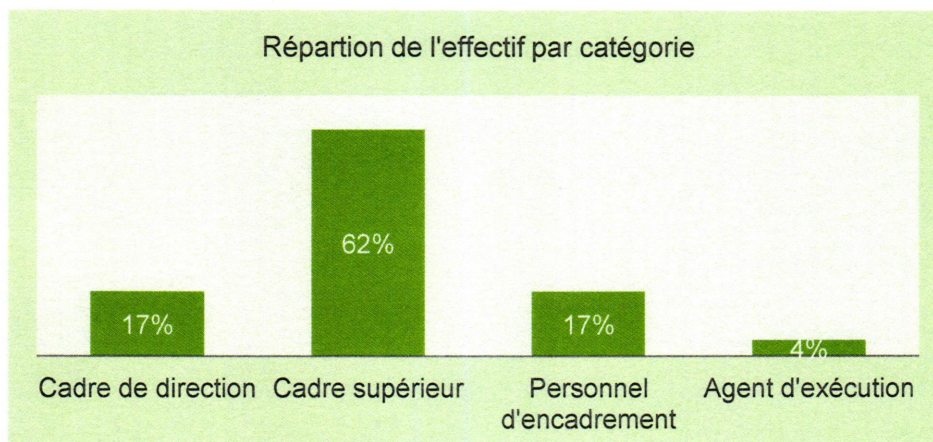
Back-Office
Mlle Leila LAHOUEL
Mme Mariem BOUGUERRA
M. Housseem SELLAMI
Mlle Aziza ELICHI

Financière
Mlle Wafa JEMELEDINE

Middle-Office
Mme Wissal KHIARI
Mlle Cyrine ZRAFI

Analyste
Mme Rym SAHLI

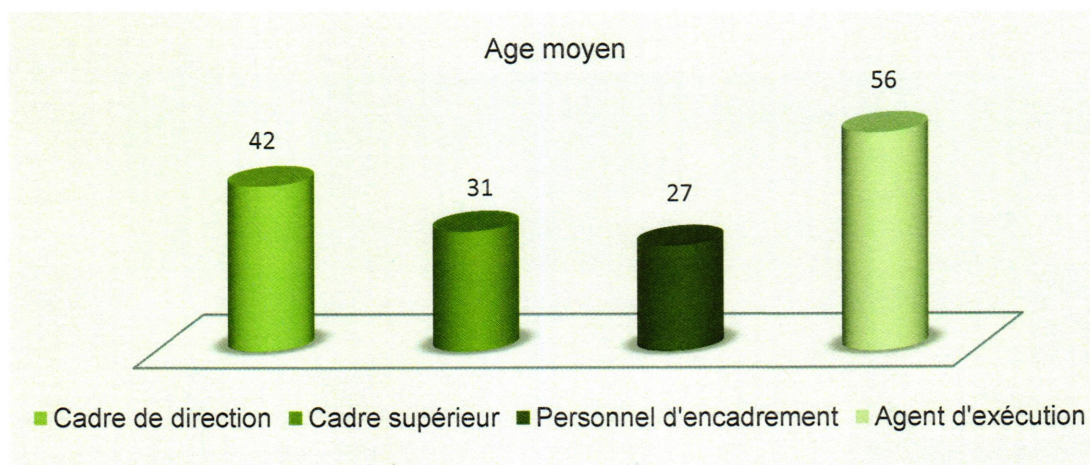
- Le taux d'encadrement est de 79%, composé de cadres de direction et de cadres supérieurs, selon la répartition suivante :



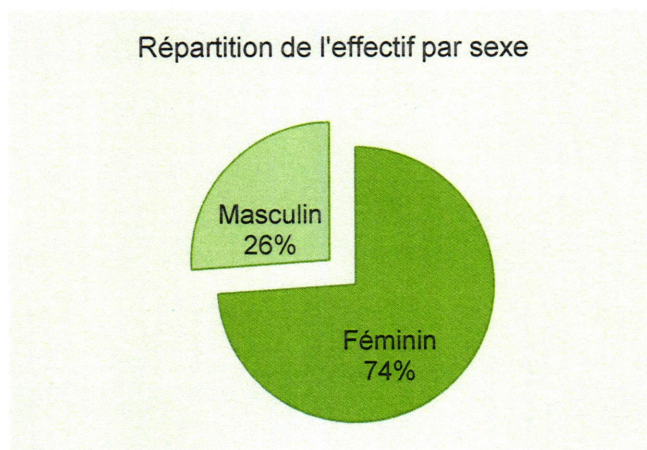
- Le parcours académique des cadres se présente comme suit :

- Cadres de direction : écoles de commerce, expertise comptable, études actuarielles
- Cadre supérieures : écoles de commerce tunisienne (ESC, ISG, IHEC, ISCAE), Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

- L'âge moyen de l'effectif se présente par catégorie comme suit :



- Les femmes représentent 74% du total de l'effectif, soit 17 femmes sur 23 :



9 Éléments sur le contrôle interne

9.1 Objectifs de la Compagnie en matière de contrôle interne

L'objectif principal de la Compagnie en matière de contrôle interne est d'assurer une maîtrise globale des risques afin de garantir la régularité et la sécurité de l'activité ainsi que le déroulement efficace des opérations.

9.2 Environnement et dispositif de contrôle

L'environnement de contrôle de la Compagnie est basé sur les éléments suivants :

- Un effectif limité et des collaborateurs qualifiés ;
- Un style de management à la fois adapté à la taille de la structure et à son secteur d'activité ;
- Une structuration appropriée en quatre départements principaux, plus des activités directement rattachées à la Direction Générale ;
- Un dispositif de gouvernance comprenant, outre les instances obligatoires (Conseil d'Administration et Comité d'Audit), un comité stratégique et un comité opérationnel.
- Un système d'information performant et adapté à l'activité, notamment la solution métier développée sur une plateforme *IBM Informix*.

Le dispositif de contrôle mis en place comprend deux niveaux de contrôle, à savoir :

- Un contrôle de premier niveau effectué par les opérationnels qui assurent dans le cadre de leurs travaux des autocontrôles ainsi que des contrôles croisés et hiérarchiques des opérations qu'ils ont à traiter.
- Un contrôle de deuxième niveau : assuré par l'organe d'audit interne.

En outre, et en vue de renforcer l'environnement de contrôle interne, la Compagnie a procédé à la création de plusieurs fonctions de contrôle importantes, à savoir :

- Une fonction de contrôle de la conformité a été créée à l'effet de veiller sur le respect des obligations légales et réglementaires ainsi qu'à la bonne application des procédures et des directives internes ;
- Une fonction de lutte anti blanchiment d'argent et la désignation d'un correspondant auprès de la CTAF (Commission Tunisienne des Analyses Financières).
- Une fonction de correspondant FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*) auprès du ministère des finances et la désignation d'un « *FATCA Responsible Officer* ».
- Et enfin, la désignation d'un correspondant auprès de l'OIF (Observatoire de l'Inclusion Financière) relevant de la Banque centrale de Tunisie et chargé du suivi de la qualité des services fournis par les établissements exerçant dans le secteur financier, notamment sur le plan de satisfaction des besoins de la clientèle.

Par ailleurs, et toujours dans un souci de renforcement de l'environnement de contrôle, la Compagnie a entamé les deux chantiers ci-après :

- Un chantier d'élaboration d'un manuel des procédures métier, d'un manuel des procédures support ainsi que d'un manuel comptable.
- Un chantier d'élaboration d'une cartographie des risques qui permettra l'identification précise, l'analyse et la hiérarchisation des risques auxquels est exposée la Compagnie. Cette cartographie est élaborée en adoptant une approche « *bottom-up* » qui nécessite d'associer les gestionnaires des différentes activités afin d'obtenir le meilleur degré de précision en matière d'identification et d'évaluation des risques. La cartographie des risques permettra in fine d'optimiser les contrôles de premier niveau et de mettre en place des contrôles de deuxième niveau efficaces permettant la surveillance et la maîtrise des risques identifiés selon leur importance et leur probabilité de réalisation.

Dans l'attente de la finalisation de ces chantiers d'ici la fin de l'année 2017, et compte tenu de la taille actuelle de la Compagnie, les risques sont maîtrisés au moyen du système de contrôle interne.

9.3 Gestion des risques

9.3.1 Risques opérationnels

Les risques opérationnels liés à l'activité courante sont maîtrisés à travers l'application de procédures adaptées au contexte et des pratiques de gestion saines.

De même, la correcte séparation des tâches incompatibles permet de disposer d'une assurance confortable quant à la sécurité des opérations et à la prévention des risques d'erreur et de fraude.

9.3.2 Risques financiers

■ Risques de contrepartie, de taux et de liquidité

Les placements de la Compagnie étant réalisés, principalement, en Bons du Trésor Tunisien, les risques de contrepartie, de taux et de liquidité sont jugés faibles.

Par conséquent, la Compagnie ne court pas de risques financiers significatifs liés aux placements.

■ Risque de marché

La fluctuation de la valeur des Bons du Trésor sur le marché financier n'étant pas très importante, le risque de pertes consécutives à une réduction de la valeur du portefeuille des placements est considéré comme maîtrisé.

9.3.3 Risques commerciaux

Les risques commerciaux sont essentiellement liés au positionnement de l'offre de la Compagnie par rapport à la concurrence.

Une fonction de veille concurrentielle a été mise en place afin de permettre l'anticipation des évolutions de l'offre de la concurrence et la réaction par rapport aux exigences du marché.